

Il dépose des lardons devant une mosquée après l'attentat en Normandie: six mois avec sursis.

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 04 août 2016

[Source : Boulevard Voltaire]Un homme se disant « choqué » et « perturbé » par l'**assassinat d'un prêtre près de Rouen** par des jihadistes a été condamné à six mois de prison avec sursis à Nancy pour avoir, en réaction à cet attentat, déposé des lardons devant une mosquée en Lorraine.

Le prévenu, un charcutier-traiteur au chômage, âgé de 38 ans, était jugé vendredi devant le tribunal correctionnel de Nancy, en comparution immédiate, pour « violences commises en raison de l'appartenance de la victime à une religion », a expliqué samedi son avocate Me Isabelle Baumann.

« Très perturbé »

Quelques heures après l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray, il s'était rendu mardi après-midi à la mosquée de Tomblaine, en banlieue de Nancy. « Très perturbé par l'assassinat du prêtre le jour même », et « plein de haine », selon ses propres termes, l'homme a déposé des lardons dans la boîte aux lettres de la mosquée, puis a « tartiné » la porte de cette boîte avec le reste des lardons.

« C'est un acte complètement idiot », a commenté son avocate. « Les gens réagissent à chaud puis ils le regrettent », a-t-elle ajouté. « Il s'est excusé, il était confus », toujours selon elle.

Selon une femme présente devant la mosquée au moment des faits, le prévenu aurait mimé un geste d'évergissement à son attention. L'homme a cependant nié ce geste, et n'a pas été poursuivi pour cela.